

CHALLENGE LA NATURE URBAINE

• CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le Challenge est ouvert à tous les membres de l'UR18,

Sujet : La nature urbaine

La nature en ville ne se limite pas aux seuls « espaces verts » et aux grands parcs urbains.

- Les grands parcs, les parcs et les squares,
- Les corridors verts", qui sont souvent en même temps des axes privilégiés pour la mobilité active (marche, vélo),
- Les abords de voie de circulation" (alignements d'arbres, noues, trottoirs enherbés liés à ces voies...),
- Les jardins collectifs" et d'autres types d'espaces d'agriculture urbaine,
- Les cours d'immeubles et jardins privatifs
- Le cadre bâti" (toitures et murs végétalisés, etc.)
- Les cimetières
- Les animaux : oiseaux chiens chats
- Nous élargirons aux sculptures, dessins, peintures représentant la nature

Tout doit apparaître dans un espace urbain

• PRÉSENTATION DES PHOTOS :

Chaque fichier sera fourni en HDEF :

- format **JPEG**
- Taille : **1920 pixels** dans le plus grand format
- Poids du fichier de **3 Mo maximum**,
- Profil : **SRGB**

Attention ! Enregistrer les images dans leur sens de lecture (vertical ou horizontal).

En cas d'erreur, l'image sera présentée telle quelle et aucune modification ne sera apportée par les organisateurs.

• INSCRIPTION ET ENVOI DES PHOTOS :

L'inscription de chaque adhérent et l'envoi des photos HDEF devront s'effectuer avant le **1 décembre 2023 minuit**, via le portail concours du site de la PF <http://outils.federation-photo.fr/concours/>

Pour se connecter, saisir votre adresse mail et le mot de passe que vous aurez choisi.

Si vous n'êtes pas fédéré, il faudra demander à votre président de club de vous inscrire.

• MODALITÉS DE PARTICIPATION :

4 photos maximum par personnes

Le commissaire se réserve le droit de retirer toute photo présentant un caractère non conforme aux bonnes mœurs.

Date limite d'enregistrement : **avant le 1 décembre 2023 minuit**

• JUGEMENT :

Modalités : Jugement par Internet

- Inscription et saisie des photographies :
- date de la compétition :
- Date de remise des résultats :

Composition du jury : 3 personnes extérieures ou non à l'UR18.

Le jury se verra présenter les photos en totalité avant de noter de 20 (meilleure note) à 6.

• PALMARÈS :

- Classement par œuvre
- Classement par auteur : sur les 3 meilleures photos
- Coup de cœur de chaque juge
- Coup de cœur du président de l'UR18
- Coup de cœur du commissaire
- Humour
- Créativité

• GARANTIES :

Toute photo ne respectant pas ce règlement sera systématiquement disqualifiée.

La participation au Challenge implique l'acceptation du présent règlement.